

IB/2020-2510

Monaco, le **28 JAN. 2022**

Campagne de dépistage à l'attention des parents d'élèves des classes de maternelle

Madame, Monsieur,

En raison de la circulation active du virus de la Covid-19, le Gouvernement Princier a décidé de mettre en œuvre, à la rentrée des vacances d'hiver 2022, une campagne de dépistage dans des conditions similaires à celles réalisées au retour des vacances de fin d'année.

Pour les élèves des classes de maternelle, cette opération s'effectuera par le recours à des autotests Covid-19 nasaux pédiatriques, le lundi 21 février 2022 au matin, en classe. En cas d'absence, l'enfant sera testé dès son retour à l'école.

Le modèle choisi est identique à celui utilisé lors de la campagne de dépistage de janvier. Ce dispositif de test, spécialement adapté aux enfants dès 3 ans, dispose d'un écouvillon sous forme d'éponge qui permet un prélèvement nasal indolore. Les résultats sont disponibles en 15 minutes.

La réalisation de ce test sera faite par le personnel de l'établissement, assisté par des sapeurs-pompiers, des carabiniers et des bénévoles de la Croix-Rouge monégasque.

Il est conseillé de fournir à votre enfant un paquet de mouchoirs.

Une vidéo de démonstration du test est disponible à l'adresse suivante : <https://youtu.be/w3f-AsmIOMY>.

En cas de résultat positif au test, la Direction de l'Établissement ou l'infirmier scolaire prendra votre attache, conformément au protocole sanitaire en vigueur.

Pour réaliser le test, vous devez donner votre consentement en complétant et en signant le formulaire d'autorisation, ci-joint, qui devra impérativement être remis à l'enseignant le lundi 21 février 2022 au matin, via le cahier de correspondance.

En cas de refus de votre part, sauf présentation le jour de la rentrée d'un test négatif de moins de 24 heures, votre enfant ne pourra pas être testé et sera placé en éviction jusqu'à la présentation d'un test PCR (salivaire ou nasopharyngé) ou antigénique négatif, par mesure de précaution.

Dans le cas où votre enfant est récemment sorti d'isolement en raison d'une contamination à la Covid-19, je vous remercie de prendre l'attache, dès le jour de la rentrée des vacances d'hiver, de l'infirmier scolaire, qui vous indiquera les démarches à effectuer.

Sachant pouvoir compter sur votre adhésion à cette initiative du Gouvernement Princier, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Commissaire Général
chargé de la Direction de l'Éducation Nationale,
de la Jeunesse et des Sports


Isabelle BONNAL